

## **Plan d'action national pour un monde digne des enfants**

*Un document présenté par la Communauté bahá'íe du Canada*

*Le 2 avril 2003*

### **Préambule**

Les priorités, objectifs et stratégies présentés ici ont tous été choisis sur la base des convictions suivantes :

Le bien-être des enfants et leur espoir en l'avenir sont étroitement liés à la compréhension qu'ils ont d'eux-mêmes, de leur raison d'être, de leur relation avec les autres et avec l'entité qu'on appelle Dieu, le Créateur, le divin ou encore le transcendant.

La responsabilité de tout enfant qui vient au monde revient à l'ensemble de la société. Les enfants ont besoin de soins, d'amour, d'éducation et de formation, et d'occasions significatives de se rendre utiles qui aideront à leur développement intellectuel, affectif, spirituel et moral.

Les enfants qui sont conscients de leur potentiel spirituel et qui ont développé des qualités morales se montrent plus résilients dans les épreuves et sont plus aptes à collaborer avec d'autres pour résoudre des problèmes et instaurer la justice sociale.

« La lutte entre ambitions rivales ou la protestation contre l'un ou l'autre des innombrables torts qui affligent l'humanité ne permettront pas de relever les défis majeurs auxquels notre pays et notre monde sont confrontés. Il faut un changement fondamental de la conscience, une acceptation [du fait que] l'heure est venue pour chaque être humain sur terre de reconnaître la responsabilité qui lui incombe de contribuer au bien-être de la famille humaine tout entière. [...] [C]e principe engendrant une transformation radicale [...] [et ce] potentiel moral et spirituel [...] peuvent changer ce monde en un autre.

[...] Les jeunes, qui jouissent d'avantages enviés comme une énergie considérable, la souplesse d'esprit, et, dans une large mesure, la liberté de mouvement, héritent d'un monde où le partage des avantages éducationnels, économiques ou autrement essentiels est d'une injustice criante. Leur défi est de comprendre la condition réelle de l'humanité et de créer entre eux des liens spirituels durables qui les libèrent non seulement des divisions raciales et nationales, mais aussi de celles que créent les conditions sociales et matérielles. Leur responsabilité est d'assumer un leadership moral et de s'engager à transformer la société<sup>1</sup>. » [traduction]

---

<sup>1</sup> La Maison universelle de justice, document daté du 24 mai 2001, adressé aux croyants rassemblés pour participer aux activités marquant l'achèvement des projets du mont Carmel.

## **Le plan d'action national du Canada**

### **1. Promouvoir une vie saine – la santé physique, psychologique, spirituelle et affective**

#### **Priorités**

La capacité des enfants et des jeunes à découvrir et à exprimer leur identité propre, leur potentiel spirituel, leur relation de proximité avec les autres en tant que membres de la famille humaine et leur volonté de contribuer au bien commun pourrait être qualifiée de santé spirituelle.

Promouvoir la santé spirituelle exige, entre autres, d'adopter des mesures pour que l'éducation et la formation qu'ils reçoivent de façon informelle dans leur famille et de façon formelle à l'école, et aussi grâce aux médias, puissent contrer les forces du matérialisme, des préjugés et du nationalisme exacerbé qui lui sont si nuisibles.

#### **But**

Accorder une plus grande importance à la responsabilité et à la capacité des familles, des écoles, des groupes confessionnels et des organismes gouvernementaux de contribuer, chacun dans sa propre sphère, au développement moral et à l'éducation spirituelle des enfants et des jeunes de manière à ce qu'ils acquièrent droiture, autodiscipline et soient exempts des préjugés qui paralysent les actions collectives dans notre société et font échec aux élans constructifs vers le changement.

#### **Stratégies**

Réexaminer les politiques fédérales, provinciales et municipales pour s'assurer qu'elles épaulent les familles et les rendent plus aptes à fournir un milieu sécuritaire, stable, enrichissant et éducatif aux enfants.

Faire appel aux groupes confessionnels et à leurs dirigeants pour qu'ils mettent en commun ce que leur apprennent leurs projets visant à appuyer les efforts des familles pour favoriser le développement moral de leurs enfants et de leurs jeunes et leur fournir une éducation spirituelle.

Faire appel aux organismes de santé mentale et de santé publique ainsi qu'aux dirigeants des groupes confessionnels pour qu'ils offrent des forums de discussion interconfessionnels, où les parents peuvent échanger informations, meilleures pratiques, observations et idées sur l'éducation spirituelle et morale des enfants, à la maison, dans le plus grand respect pour la diversité des points de vue.

Demander à tous les organismes d'aider les familles à renforcer leur capacité à promouvoir l'égalité des filles et des garçons, et à reconnaître la coresponsabilité des hommes et des garçons dans l'avancement des femmes et des filles.

Faire appel aux institutions de santé publique et aux commissions scolaires pour qu'elles offrent aux parents, enseignants et fournisseurs de soins des outils d'éducation aux médias.

## 2. Fournir une éducation de qualité (succès dans l'apprentissage)

### Priorités

Selon l'article 26, paragraphe 2 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'éducation « doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales », mais elle doit également « favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux<sup>2</sup> ». Pour réaliser ces objectifs généraux, l'éducation doit chercher à développer l'ensemble des compétences humaines, qu'elles soient intellectuelles, sociales, physiques ou spirituelles.

« Il faut également se rappeler que les enfants vivent dans un monde qui les informe de dures réalités de la vie en les exposant directement aux horreurs déjà décrites ou à l'inévitable flot d'informations déversé par les médias. Nombre d'entre eux sont ainsi forcés de vieillir prématurément, et parmi eux certains cherchent des normes et une discipline qui puissent les guider dans la vie<sup>3</sup>. » [traduction]

« Dans l'esprit d'un grand nombre, le but de l'éducation se limite à permettre à l'individu d'accéder au bien-être et à la prospérité matériels, en faisant peu de cas de sa responsabilité envers autrui et l'humanité dans son ensemble. Une vision aussi matérialiste de l'éducation continuera à accentuer l'inégalité entre les rares nantis et les innombrables démunis, perpétuant les injustices de la stratification sociale et contribuant à l'instabilité croissante du monde. Si, pourtant, l'éducation matérielle va de pair avec l'éducation spirituelle et l'épanouissement moral, elle œuvrera au bien-être et à la prospérité de l'humanité tout entière<sup>4</sup>. »

« Dans les écrits bahá'ís, il est question de trois types d'éducation : l'éducation matérielle, l'éducation humaine et l'éducation spirituelle. L'éducation matérielle concerne l'épanouissement et le développement du corps, autrement dit, enseigner aux gens comment améliorer leur bien-être physique, y compris une meilleure façon de se nourrir, une meilleure hygiène et une meilleure santé familiale, une plus grande capacité à gagner sa vie et à se procurer de la nourriture, un logement et des vêtements. L'éducation humaine touche à la civilisation et au progrès de ces activités essentielles qui distinguent l'humanité du monde animal, à savoir la connaissance du commerce, les arts et les sciences, l'administration et la politique. L'éducation spirituelle ou morale porte sur les valeurs et sert à former le caractère; c'est en grande partie de cette dernière que dépend l'usage qu'un individu fera de son savoir, quel qu'il soit.

[...] Quant à l'éducation spirituelle et morale, il n'en est guère question que dans les écoles paroissiales ou les institutions religieuses. La considérant comme dépourvue d'intérêt, voire sans rapport avec l'éducation moderne, la plupart des pays développés évitent de s'en préoccuper et les donateurs internationaux ne la subventionnent que rarement. Elle est cependant le type même

---

<sup>2</sup> La Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée par la résolution 217 A (III) de l'Assemblée générale, le 10 décembre 1948.

<sup>3</sup> La Maison universelle de justice, lettre aux bahá'ís du monde, datée d'avril 2000.

<sup>4</sup> Extraits d'un exposé écrit, soumis par la Communauté internationale bahá'íe à la cinquante-sixième session de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, au point 10 de l'ordre du jour provisoire : Droits économiques, sociaux et culturels, et distribué sous le code E/CN.4/2000/NGO/13, Genève, Suisse, mars 2000.

d'éducation qui permet d'affirmer la dignité de l'esprit humain dans toute sa diversité et de régler la relation de l'homme au divin<sup>5</sup>. »

« Au lieu de privilégier la compétition, l'éducation ferait bien, à cet instant précis de l'histoire, de forger les mentalités et les talents nécessaires à la coopération car la survie même du genre humain dépend à présent de notre capacité à coopérer et de notre engagement collectif en faveur de la justice et des droits de l'homme pour tous<sup>6</sup>. »

## **But**

Augmenter la capacité de l'éducation formelle ou informelle à comprendre et à satisfaire les exigences du développement moral et de l'éducation spirituelle des enfants et des jeunes, tout en encourageant le respect de la diversité des religions et croyances (y compris le droit de ne pas avoir de religion) au sein de la société pluraliste que constitue le Canada.

## **Stratégies**

Les ministères de l'Éducation

Financer la recherche sur le contenu des programmes d'enseignement en éducation spirituelle et morale qui cherchent à cerner et à refléter les valeurs et normes universelles qui sont à la base de toutes les religions<sup>7</sup>.

S'assurer que les programmes de formation des enseignants les préparent à encourager le développement moral des enfants qui leur sont confiés et à incorporer cet objectif dans toutes les matières d'enseignement et dans tous les contacts avec les enfants lors d'activités parascolaires. Cela passe obligatoirement par la création d'un milieu et d'un réseau de soutien qui favorisent le développement des compétences morales des enseignants eux-mêmes<sup>8</sup>.

Les systèmes scolaires :

Parrainer des réunions de réflexion périodiques réunissant les parents, les associations communautaires et les groupes confessionnels, et portant sur le but, le contenu et le

---

<sup>5</sup> *La grandeur qui pourrait être la leur : L'éducation des filles, un investissement pour l'avenir*, Chapitre 1, exposé écrit, soumis par Communauté internationale bahá'íe à la trente-neuvième session de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, sur le statut de la femme, au point 10 de l'ordre du jour provisoire : « Thèmes prioritaires : Développement : promotion de l'alphabétisation, de l'éducation et de la formation, y compris l'acquisition de compétences techniques », New York, É-U, du 15 mars au 4 avril 1995.

<sup>6</sup> Extraits d'un exposé écrit, soumis par la Communauté internationale bahá'íe à la cinquante-sixième session de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, au point 10 de l'ordre du jour provisoire : Droits économiques, sociaux et culturels, et distribué sous le code E/CN.4/2000/NGO/13, Genève, Suisse, mars 2000.

<sup>7</sup> Pour une discussion des valeurs communes, veuillez vous référer au document : *The Millennium World Peace Summit: A Bahá'í Perspective* de M. Albert Lincoln, secrétaire générale de la Communauté internationale bahá'íe, New York, É-U, 29 août 2000.

<sup>8</sup> « [...] le développement moral des étudiants ne dépend pas principalement des tentatives spécifiques de formation du caractère, mais plutôt de la maturité et des compétences éthiques des adultes avec lesquels ils ont des rapports – particulièrement les parents, mais aussi les enseignants, les entraîneurs et les autres adultes de leur communauté. Les éducateurs influencent le développement moral de leurs étudiants non seulement en étant de bons modèles – aussi important que cela puisse être –, mais aussi par la nature de leur relation avec les étudiants au quotidien : leur aptitude à apprécier le point de vue de leurs étudiants et de les distinguer des leurs, leur aptitude à admettre leurs erreurs morales et à apprendre d'elles, leur énergie morale et leur idéalisme, leur générosité et leur capacité à aider les étudiants à développer une réflexion morale sans esquiver leur propre autorité morale. La grande influence qu'ils exercent fait d'être un adulte dans une école un immense défi moral. Cela veut dire que nous n'arriverons jamais à véritablement améliorer le développement moral des étudiants dans les écoles si nous ne nous attaquons pas à la tâche complexe de développer la maturité des adultes et leurs compétences éthiques.

Au minimum, un effort réel d'éducation morale devrait inclure des stratégies bien définies pour aider les adultes à surmonter leur désenchantement et leur sentiment d'impuissance, et s'efforcer prioritairement de créer un milieu qui appuie les enseignants dans leur développement affectif et moral. » [traduction] – Rick Weissbourd, *Moral Teachers, Moral Students*, article paru dans la revue *Educational Leadership*, mars 2003.

fonctionnement de l'éducation spirituelle et du développement moral dispensés dans le système scolaire, ainsi que sur la collaboration de tous les intervenants pour les mener à bien.

Enseigner à tous les enfants les droits fondamentaux et les libertés que leur garantit la *Convention relative aux droits de l'enfant*, les droits et libertés des autres, et les responsabilités qui accompagnent l'exercice de ces droits et libertés.

Aider les enfants et les jeunes à acquérir les valeurs, les attitudes et les compétences que requièrent la consultation, les modes alternatifs de résolution de conflits et le développement de leur caractère propre.

Pour que les écoles s'acquittent de leur responsabilité de promouvoir la tolérance, demander aux ministères provinciaux de l'Éducation de formuler un plan de mise en œuvre des recommandations adoptées lors de la *Conférence consultative internationale sur l'éducation scolaire en relation avec la liberté de religion et de conviction, la tolérance et la non-discrimination* (tenue à Madrid du 23 au 25 novembre 2001), qui comporte un calendrier pour la mise en œuvre et la soumission de rapports. (Voir l'appendice I)

### **3. Protection contre la maltraitance, l'exploitation et la violence (la sécurité)**

#### **Priorités**

En avril 2000, le corps administratif mondial des bahá'ís écrivait : « [...] dans de nombreuses régions du monde, les enfants sont utilisés comme soldats, exploités comme ouvriers agricoles, vendus et réduits à un quasi-esclavage, forcés à se prostituer, traités comme objets de pornographie, abandonnés par des parents qui ne se préoccupent que de leurs propres désirs, et soumis à d'autres formes de victimisation trop nombreuses pour être énumérées. Nombre de ces horreurs sont infligées par les parents à leurs propres enfants. Les préjudices spirituels et psychologiques défient toute estimation. Notre communauté mondiale ne peut échapper aux conséquences de cet état de choses. Cette prise de conscience devrait nous inciter tous à déployer des efforts urgents et soutenus dans l'intérêt des enfants et de l'avenir<sup>9</sup>. » [traduction]

#### **But**

Garantir la création d'un milieu social, politique et familial sécuritaire, qui accorde la priorité à l'épanouissement des enfants afin de les protéger contre les mauvais traitements physiques, spirituels et psychologiques, ainsi que contre l'exploitation et la violence.

#### **Stratégies**

Demander aux collectivités de créer des comités ou groupes de travail interdisciplinaires qui assureront la coordination du travail des organismes de service social centrés sur la famille, comme ceux qui se préoccupent de santé et de bien-être, les écoles, les groupes confessionnels et les services de police et de justice. Charger ces comités de coordination de promouvoir l'élaboration d'une vision de ce qu'est une famille saine, d'instaurer des approches préventives, et de les raffiner sur la base de l'expérience, de manière à améliorer la vie de tous les enfants de

---

<sup>9</sup> La Maison universelle de justice, message du Ridván (avril 2000) adressé aux bahá'ís du monde.

la collectivité, et de ramener les enfants vivant en marge de la société vers les ressources propices à leur développement<sup>10</sup>.

Demander aux établissements de santé publique et aux groupes confessionnels d'offrir aux parents et aux fournisseurs de soins des programmes de formation en consultation et en résolution de conflits, incluant la facilitation des réunions de famille comme outil pour créer de l'unité au sein de la famille et valoriser la contribution des enfants.

Demander aux ministères de l'Éducation et de la Santé d'offrir des cours sur l'éducation des enfants et la vie de famille aux adolescents et aux adultes qui deviendront parents. Ces cours devraient inclure des lignes directrices sur le soutien et les soins physiques, spirituels et psychologiques à apporter aux enfants en fonction de leurs besoins de développement.

#### **4. Lutte contre le VIH/SIDA**

On reconnaît que la recherche, l'éducation et la coopération entre les divers gouvernements et la société civile sont d'une importance cruciale pour arriver à mieux comprendre les facteurs matériels et sociaux qui alimentent la pandémie de VIH/SIDA, et qu'elles permettent d'offrir des programmes efficaces de prévention et de traitements. La corrélation entre la pandémie de VIH/SIDA et l'inégalité entre les sexes est de plus en plus reconnue partout dans le monde. Le nombre de nouvelles infections croît plus rapidement chez les femmes et les filles que chez les hommes et les garçons; par conséquent, l'an dernier, la moitié des nouveaux cas ont été détectés chez des femmes et des filles.

On se rend de plus en plus compte qu'il faudra d'importants changements d'attitude, aux niveaux personnel, politique et social, pour stopper la propagation de cette maladie et venir en aide aux personnes infectées ou affectées.

#### **Priorités**

Le présent document accordera la priorité à deux des plus importants segments de la population qui doivent être représentés lors de ces discussions, c'est-à-dire les garçons et les jeunes hommes, en raison de leurs relations de pouvoir inéquitables avec les filles et les jeunes femmes; et les groupes confessionnels, parce qu'ils ont le pouvoir d'influencer le cœur et l'esprit de leurs membres.

Pour réduire la propagation du VIH/SIDA parmi les jeunes gens, des changements tangibles doivent s'effectuer dans les attitudes et les comportements sexuels, à la fois chez les jeunes femmes et chez les jeunes hommes, mais tout particulièrement chez ces derniers. L'éducation des jeunes femmes et des filles est d'une importance capitale mais en raison du déséquilibre actuel des pouvoirs, il se peut que celles-ci n'agissent pas nécessairement dans leur propre intérêt. En fait, l'expérience a montré qu'en éduquant les femmes sans éduquer les hommes qui les entourent, on pouvait les exposer à des risques accrus de violence. Nous devons donc nous efforcer d'éduquer les jeunes hommes et les garçons, ainsi que les jeunes femmes et les filles, pour qu'ils apprennent à se respecter eux-mêmes et les uns les autres. Une culture de respect

---

<sup>10</sup> Voir le document *Un monde digne des enfants*, adopté par l'Assemblée générale des Nations unies lors de la 27<sup>e</sup> session extraordinaire, consacrée aux enfants, tenue le 10 mai 2001. III, A, 20-23.

mutuel engendrera une plus grande estime de soi chez les femmes et les filles, ainsi que chez les hommes et les garçons, et entraînera un comportement sexuel plus responsable de leur part.

Les responsables des groupes confessionnels sont chargés d'enseigner aux enfants, aux jeunes hommes et aux jeunes femmes à respecter le caractère sacré de la famille en s'abstenant de rapports sexuels avant le mariage, comme l'enseignent la plupart des religions, et à réagir avec amour et compassion devant les terribles souffrances de ceux qui sont touchés directement ou indirectement par la crise du SIDA.

Depuis l'apparition de cette maladie, la société dans son ensemble a eu tendance à juger et à condamner les personnes atteintes, ce qui a réprimé toute compassion à leur égard. La stigmatisation des personnes infectées qui a suivi a engendré une grande réticence des malades à se faire traiter et des milieux sociaux à changer des attitudes et des pratiques nécessaires à la prévention et au traitement de cette maladie. Ces jugements peuvent être particulièrement sévères au sein des groupes confessionnels, qui luttent pour maintenir des normes de comportement élevées. [...] On oublie trop souvent qu'« un comportement moral inclut non seulement la retenue personnelle mais également la compassion et l'humilité. Les communautés religieuses devront s'efforcer sans cesse de se débarrasser des attitudes de blâme afin de pouvoir exercer le genre de leadership moral qui favorise la responsabilité personnelle, l'amour les uns pour les autres, et le courage de protéger les groupes vulnérables au sein de la société<sup>11</sup>. »  
[traduction]

### **But**

Mettre en place, en complément des mesures déjà adoptées pour lutter contre le VIH/SIDA, un programme d'éducation qui favorise l'épanouissement d'une culture de respect mutuel et d'estime de soi, et encourage un changement d'attitude profond sur les plans sur le plan personnel, sur le plan politique et sur le plan social.

### **Stratégies**

Demander aux ministères de l'Éducation et aux groupes confessionnels de concentrer leurs efforts sur l'éducation des jeunes hommes et des garçons au VIH/SIDA, en raison de leurs relations de pouvoir inévitables avec les filles et les jeunes femmes.

Inviter les groupes confessionnels à participer à la lutte contre le VIH/SIDA et à soutenir ceux qui en sont atteints, en misant sur leurs points forts, comme l'amour et la compassion, et sur leur capacité d'éduquer et d'influencer les esprits et les cœurs de leurs membres. Demander à ces groupes de mettre au point des protocoles d'accueil clairs et empreints de compassion pour des membres pouvant être séropositifs pour le VIH.

Demander aux ministères de l'Éducation et aux groupes confessionnels d'accorder la priorité à une éducation des jeunes hommes et femmes axée sur le respect de soi et des autres et visant à encourager un comportement sexuel responsable.

---

<sup>11</sup> Communauté internationale bahá'ie, énoncé sur le VIH/SIDA et l'égalité des sexes: *HIV/AIDS and Gender Equality: Transforming Attitudes and Behaviors* (transformer les attitudes et les comportements), soumis à la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies de juin 2001, à New York, aux É.-U., p. 25-27.

## **5. Appuyer l'engagement social et la responsabilité sociale**

### **Priorités**

La désagrégation sociale que subissent les enfants qui sont en rupture avec les adultes préoccupés par des considérations matérielles et parfois des intérêts égoïstes, a de graves conséquences pour le bien-être de l'ensemble de la société. Ce phénomène touche toutes les races, classes et nations, et tous les groupes socioéconomiques. S'il ne découle pas d'une discrimination active à l'égard des enfants, le phénomène reflète néanmoins un problème tout aussi alarmant : une négligence des besoins des enfants, qu'ils soient physiques, affectifs, intellectuels ou spirituels. L'aliénation et la perte de sa raison d'être mènent au désespoir et au désengagement.

Aujourd'hui, les premières années de la jeunesse (entre dix et seize ans) sont particulièrement difficiles, mais les enfants de cet âge sont en mesure de saisir des principes moraux et spirituels fondamentaux sur lesquels repose la moralité. La collectivité entière doit cesser de considérer ces jeunes comme des enfants pour qui il faut organiser des activités, ou comme des auxiliaires de leurs parents, ou comme étant en attente du moment où ils pourront assumer des responsabilités d'adultes. Elle doit plutôt comprendre que leur contribution est nécessaire à la transformation en cours de notre société.

### **But**

Résorber l'aliénation des enfants et des jeunes et renforcer leur engagement grâce à leur participation délibérée à la vie collective, et les encourager à acquérir les compétences en leadership et stratégiques nécessaires.

### **Stratégies**

Pour aider à résoudre le problème des parents qui voient peu leurs enfants dans une journée ou une semaine, faire appel aux organismes communautaires et aux employeurs pour qu'ils organisent une campagne pour promouvoir des mesures permettant aux parents de passer plus de temps avec les jeunes membres de leur famille.

Encourager une fréquentation accrue des centres communautaires en tant que lieux de rencontre pour le voisinage, dans le but de remédier à la pauvreté des relations sociales dans leur cadre de vie.

Faire appel aux médias pour promouvoir le bien-être social, spirituel et moral, ainsi que la santé physique et mentale des enfants, en offrant une programmation qui présente l'exemple d'enfants et de jeunes qui s'opposent aux forces du matérialisme, des préjugés et du nationalisme, et travaillent à corriger les injustices sociales. Cela pourrait renforcer leur foi en la capacité de changer des êtres humains, leur engagement à servir le bien commun et leur association avec toute la famille humaine.

Reconnaître que les enfants sont des personnes qui ont des droits fondamentaux, des points de vue et des émotions qui leur sont propres, créer des structures coopératives et des forums où ils peuvent exprimer leur point de vue et s'assurer que ce point de vue est pris en compte dans les décisions des autorités publiques qui concernent les enfants.



Garantir le droit des enfants à la liberté d'expression, de pensée, de conscience, de religion, d'association et de réunion pacifique, tout en respectant et en promouvant la responsabilité principale de la famille d'encourager et de protéger les enfants dans l'exercice de leurs droits en fonction de leurs capacités croissantes.

En consultation avec les jeunes, élaborer des programmes de service qui leur fournissent l'occasion d'assumer leurs responsabilités dans l'amélioration de la société et les aident à se percevoir comme des agents de changement. Ces programmes devraient créer des moyens d'éveiller leur conscience sociale et d'accroître leur autonomie, et récompenser ou reconnaître les jeunes qui font preuve d'initiative et d'engagement social.

## 6. Nouveaux enjeux

### Priorités – conscience planétaire

Promouvoir nos valeurs et nos intérêts à l'étranger est depuis longtemps un objectif de la politique étrangère du Canada. Dans le document intitulé « Un dialogue sur la politique étrangère », le ministère des Affaires étrangères mentionne les changements mondiaux qui engendrent diverses difficultés et possibilités, et fait remarquer que « les Canadiens savent qu'il en va de leur intérêt à long terme de contribuer à bâtir un monde plus juste<sup>12</sup> ».

La reconnaissance croissante du fait que la meilleure façon d'obtenir ce qui est bon pour un groupe est de chercher ce qui est bon pour l'ensemble indique une conscience croissante de l'unité de l'humanité; malgré toutes les différences qui définissent les groupes et les peuples, plus de gens croient désormais que l'humanité ne forme qu'un seul peuple d'une diversité infinie. Cela exige un élargissement des loyautés et des sentiments d'appartenance au-delà de la famille et des collectivités locales, ethniques, confessionnelles, linguistiques, raciales et politiques, pour englober l'humanité entière. Prendre conscience de l'unité de l'humanité jette les bases d'une vision d'une société planétaire qui soit juste et paisible<sup>13</sup>.

### But

Encourager davantage les enfants à acquérir une conscience planétaire ainsi que les valeurs, les compétences et les capacités qu'exige la citoyenneté mondiale<sup>14</sup>. Un des éléments essentiels des

---

<sup>12</sup> *Un dialogue sur la politique étrangère*, Sa Majesté la reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Affaires étrangères, 2003, p. 4.

<sup>13</sup> « Le plus grand défi auquel est confrontée la communauté mondiale [...] est celui de libérer les énormes ressources financières, techniques, humaines et morales requises pour le développement durable. Ces ressources deviendront disponibles seulement lorsque les peuples du monde développeront un profond sens des responsabilités pour le destin de la planète et pour le bien-être de la famille humaine tout entière. Ce sens des responsabilités peut émerger uniquement de l'acceptation de l'unité de l'humanité, et seule une vision unificatrice d'une société mondiale paisible et prospère parviendra à le soutenir. Sans une éthique universelle de ce type, les gens seront incapables de devenir des participants actifs et constructifs au processus mondial de mise en œuvre du développement durable. » La Communauté internationale bahá'íe, *La citoyenneté mondiale : une éthique universelle pour le développement durable*, New York, le 14 juin 1993.

<sup>14</sup> « La citoyenneté mondiale commence par l'acceptation de l'unité de la famille humaine et du fait que les nations de la "Terre, foyer de l'humanité" (4) sont toutes liées entre elles. D'une part, ce concept encourage un patriotisme sensé et légitime, et d'autre part, il insiste aussi sur une loyauté à plus grande échelle, sur l'amour pour l'humanité dans son ensemble. Cependant, il n'implique pas l'abandon de loyautés légitimes, la suppression de la diversité culturelle, l'abolition de l'autonomie nationale ni l'imposition de l'uniformité. Son emblème est "l'unité dans la diversité." La citoyenneté mondiale englobe les principes de justice sociale et économique, aussi bien au sein même des nations qu'entre elles, de prise de décisions exempte d'hostilité à tous les niveaux de la société, d'égalité des sexes, d'harmonie raciale, ethnique, nationale et religieuse, ainsi que de volonté de se sacrifier pour le bien commun. D'autres facettes de la citoyenneté mondiale, qui, toutes, encouragent l'honneur et la

stratégies pour atteindre cet objectif serait de mettre en corrélation justice sociale et processus de consultation<sup>15</sup>.

### **Stratégies**

Encourager les familles et les collectivités à reconnaître plus profondément le rôle positif des enfants et des jeunes en tant qu'agents de développement communautaire et promoteurs de l'unité de l'humanité.

Mettre au point et promouvoir des campagnes médiatiques qui illustrent les valeurs, les compétences et les capacités relatives à la citoyenneté mondiale à l'aide d'exemples tirés de la vie quotidienne d'enfants et de jeunes ordinaires (voir la note n° 14, en bas de page).

Appuyer la diffusion au Canada d'émissions de télévision pour enfants produites dans des pays de l'hémisphère sud.

Inciter les groupes confessionnels et les autres groupes communautaires à appuyer les programmes d'échange [et de] de service[s] entre les préadolescents et les jeunes du Canada et ceux de l'étranger.

Encourager les arrondissements scolaires, les groupes confessionnels et d'autres groupes communautaires à utiliser la documentation disponible, comme le programme d'enseignement offert par l'Association canadienne pour les Nations Unies et les documents « L'appartenance » produits par le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.

## **CONCLUSION**

Si nous voulons créer un monde digne des enfants, il nous faudra aborder bien des problèmes sur la base de connaissances scientifiques et de moyens matériels. Cependant, pour que ces interventions soient efficaces à long terme, il faudra quelque chose de plus. La dimension spirituelle de la nature humaine et l'unité essentielle de l'humanité doivent être reconnues et reflétées dans des politiques et programmes soutenant le développement moral, affectif, physique, intellectuel et spirituel des enfants et des jeunes. La recherche entreprise pour appuyer ces projets devra obligatoirement inclure, parmi les traditions de connaissances examinées, le savoir contenu dans les textes sacrés des religions du monde. C'est sur cette priorité que porte le commentaire ci-dessus.

---

dignité humaine, la compréhension, l'amitié, la coopération, la confiance, la compassion et un désir de servir, peuvent être déduites de celles qui ont déjà été mentionnées. » La Communauté internationale bahá'íe, *La citoyenneté mondiale : une éthique universelle pour le développement durable*, New York, le 14 juin 1993.

<sup>15</sup> « [...] la consultation est l'expression concrète de la justice opérant dans les affaires humaines. Elle est si vitale à la réussite de toute entreprise collective qu'elle doit nécessairement devenir un élément fondamental d'une stratégie de développement économique et social qui aurait des chances d'aboutir. » La Communauté internationale bahá'íe, *Vers une humanité prospère*, Bahá'í Research, consultée le 17 octobre 2012.